



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103236</b>	De <b>M. Christophe Priou</b> ( Les Républicains - Loire-Atlantique )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Environnement, énergie et mer		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et solidaire
<b>Rubrique</b> > environnement	<b>Tête d'analyse</b> > subventions	<b>Analyse</b> > réseau École et nature. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>07/03/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Christophe Priou attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les subventions accordées au réseau École et nature. En effet, le réseau École et nature est engagé avec les acteurs éducatifs de tous les territoires français dans le développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) de façon concertée depuis plus de 30 ans. Il a à cœur de promouvoir autant la quantité que la qualité de l'éducation éducative mise en œuvre. Pour autant, les subventions accordées ne sont pas à la hauteur des demandes du réseau alors même que le Gouvernement encourage l'éducation à l'environnement et que les actions prévues en 2016 ont été réalisées. Le réseau École et nature s'inquiète de la situation qui mettent les activités portées par les acteurs de terrain en péril. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement, concernant notamment le projet de création de coins nature dans le cadre des territoires à énergie positive pour la croissance verte ainsi que la demande de CPO 2016-2018 déposée début 2016, ce dossier n'ayant pas reçu de réponse du ministère de la ville ainsi que la demande d'octroi d'un poste FONJEP.